

MAIRIE DE SAINT-VICTOR DE BUTHON
28240
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de Conseillers présents 13
 Nombre de voix délibérantes 14

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre, à 19 heures 15, salle du conseil, se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CERCEAU, Maire de Saint-Victor-de Buthon.

Présent(e)s : Mmes et Mrs CERCEAU Jean-Michel, BORDIER Christophe, GERMOND Michèle, CHARREAU Julien, GUERIN Olivier, CINTRAT Christian, LEGRET Antoine, HOUVET Gaël, BARBET Dominique, HUBERT Patrice, TAILLANDIER Stéphane, LHEUREUX-BIORT Patricia, MOREAU Bernard.

Absents excusés : ASSAIRI Lucie, VERRET Geoffroy,

Procuration : de M. VERRET Geoffroy à M. CERCEAU Jean-Michel

Date de convocation : 16/09/2022

Secrétaire de Séance : BORDIER Christophe

Mme Carine GUILLEMIN, secrétaire de mairie assistait également au conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 13/06/2022.

Délibération 2022-36

Modification de l'état des restes à réaliser en recette d'investissement

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le reste à réaliser en recette d'investissement du budget de la commune doit être modifié :

		+ INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	375 509,88	62 001,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	250 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 107 570,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		375 509,88	419 572,32

Comme suit :

« 241 207,53 € correspondant au reste à payer du prêt contracté pour l'opération cœur de village. »

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	375 509,88	62 001,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	241 207,53 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 107 570,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		375 509,88	419 572,32

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et accepte la modification de l'état des restes à réaliser en recette d'investissement.

Délibération 2022-37

Délibération relative à l'attribution d'une subvention pour les voyages scolaires - Exercice 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est d'usage que la commune accorde une subvention aux élèves résidant sur la commune dans le cadre des voyages scolaires de plus de 3 jours (soit au minimum 2 nuitées) organisés par les établissements, et que la base d'attribution des subventions a été fixée à :

- 23 € pour un séjour en France
- 30 € pour un séjour à l'étranger

Les familles concernées doivent faire une démarche active auprès de la Mairie, préalablement à l'octroi de la subvention.

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et accepte l'attribution d'une subvention pour les voyages scolaires.

Délibération 2022-38

Délibération relative à l'attribution d'une subvention pour l'association Les Balladins - Exercice 2022

L'association musicale les Balladins participent aux événements communaux tel que le vide grenier ayant eu lieu le dimanche 11 septembre 2022.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200€ pour l'année 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et accepte l'attribution une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association Les Balladins.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire

Informe qu'un arrêté individuel sera pris afin de faciliter les dépôts des chèques à la trésorerie de Nogent le Rotrou par la secrétaire de mairie.

Informe de la réflexion de la CDC des Portes du Perche sur une fermeture partielle de la piscine intercommunale face à l'augmentation des tarifs de l'énergie tout en privilégiant l'accueil des scolaires

Informe qu'aucune candidature n'a été déposée pour le poste d'agent technique.

Rappelle la mise en place du transport à la demande sur l'ensemble du territoire.

Evoque la possibilité de réduire la durée de l'éclairage public. Après réflexion, le conseil municipal décide de couper l'éclairage public de 21h à 6h à partir du prochain passage à l'heure d'hiver.

Fait part de la proposition d'Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) d'assurer la protection des données. Le coût pour notre commune serait entre 800 et 1000€.

Rappelle qu'une petite délégation va partir à Poperinge/ Roesbrugge du 28/10 au 01/11 à l'occasion de la « Fête de la Bière » et de l'inauguration du mât l'amitié. La brasserie de Coudreceau sera également présente.

Rappelle l'organisation de la « Fête de la Pomme » aux Corvées-les-Yys le 23/10/2022.

- Christophe BORDIER

Informe que des membres de la commission « Chemins et vallées » ont procédé à la réparation du chemin de la Flèche.

Informe que les membres de la commission « Chemins et vallées » se sont rendus sur le chemin de Dammartin. L'état du chemin n'est pas préoccupant mais un devis sera demandé.

Rappelle la liste des chemins pour lesquels un devis de réparation sera demandé pour le programme 2023.

Rappelle que les travaux du trottoir de la Providence n'ont pas encore été effectués. L'entreprise doit intervenir en fin d'année.

- Michèle GERMOND

Fait part du bilan des festivités du 14 juillet et de la brocante. Elle remercie tous les élus qui se sont impliqués dans leur organisation.

Rappelle l'organisation du banquet du souvenir le 13/11 et de l'arbre de Noël des enfants le 10/12.

- Antoine LEGRET

Informe qu'une vallée entre la Brosse et l'Epinaise n'a pas été entretenue

- Bernard MOREAU

Demande si un concours de maisons fleuries est organisé. La commune en a organisé un il y a quelques années mais un très faible nombre de candidatures en dehors des membres du conseil n'a pas permis de le renouveler.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H30.

Le secrétaire de séance,

Christophe BORDIER

Le Maire,

Jean-Michel CERCEAU

Jean-Michel

CERCEAU

Christophe

BORDIER

Geoffroy

VERRET

ABSENT

Michèle

GERMOND

Stéphane

TAILLANDIER

Julien

CHARREAU

Lucie

ASSAIRI

ABSENTE

Olivier

GUERIN

Christian
CINTRAT

Antoine
LEGRET

Gaël
HOUVET

Dominique
BARBET

Patrice
HUBERT

Patricia
LHEUREUX-BIORT

Bernard
MOREAU